

FIN DE LA COLLABORATION ENTRE L'ÉTAT ET LES COLLECTIVITÉS LOCALES AVEC L'ICE

SB 791/HB 1575

Adoption du Community Trust Act (loi sur la confiance communautaire)

Le Maryland facilite les expulsions massives cruelles et illégales du président Trump en autorisant les collectivités locales à remettre volontairement les immigrants à la garde de l'ICE. En dehors des accords 287(g) qui délèguent officiellement aux forces de l'ordre locales les pouvoirs des agents de l'ICE, les forces de l'ordre locales et les établissements pénitentiaires continuent d'informer l'ICE, ou de les placer en détention avant de les lui transférer. Il est choquant de constater que 23 des 24 comtés du Maryland aident officieusement l'ICE de cette manière. En 2025, plus de quatre fois plus de résidents du Maryland, dont la plupart n'avaient pas été condamnés pour des infractions pénales, ont été transférés sous la garde de l'ICE dans le cadre d'une collaboration locale informelle plutôt que dans le cadre d'un programme officiel 287(g).¹

Afin de protéger autant d'immigrants du Maryland que possible contre la campagne de terreur menée par cette administration, nous devons cesser toute collaboration avec les forces paramilitaires de l'ICE. Le Maryland n'est soumis à aucune obligation légale de coopérer avec l'ICE dans l'application des lois sur l'immigration, un domaine qui relève exclusivement de la compétence fédérale et qui bénéficie déjà de financements sans précédent. Maintenir cette coopération volontaire relève d'un choix politique coûteux pour les contribuables du Maryland et préjudiciable à la sécurité de nos communautés.

Le Maryland peut servir de rempart pour l'État de droit en mettant fin aux détentions inconstitutionnelles.

Le Community Trust Act est nécessaire pour:

- 1) garantir que les établissements pénitentiaires ne puissent détenir ou maintenir une personne en détention en vue de son transfert à l'ICE qu'en vertu d'un mandat judiciaire.
- 2) mettre fin à la transmission directe d'informations à l'ICE par la police et les établissements pénitentiaires concernant les personnes interpellées.

Cette loi ne bloque ni l'action du gouvernement fédéral en matière d'immigration, ni l'accès de l'ICE aux informations, alors même que l'agence bénéficie de moyens financiers sans précédent. L'ICE a déjà accès à la base de données du Crime Information Center (NCIC) du FBI, et toute personne incarcérée dans un établissement pénitentiaire du Maryland continuera à voir ses empreintes digitales relevées et enregistrées dans le NCIC.



En distinguant clairement les agents chargés de l'application de la loi dans le Maryland des agents fédéraux responsables des lois sur l'immigration, le projet de loi garantirait de manière explicite que le Maryland ne collaborera pas avec l'administration Trump pour diriger les immigrants vers la procédure d'expulsion.

Les prisons locales jouent désormais un rôle central dans le programme d'arrestations et d'expulsions massives de l'ère Trump.

- Près d'un tiers (29 %) des plus de 3 300 habitants du Maryland arrêtés par l'ICE en 2025 ont été transférés depuis des prisons locales et d'autres centres de détention. 82 % de ces transferts n'étaient pas liés à l'article 287(g).
- La plupart des personnes incarcérées dans les prisons locales n'ont été condamnées pour aucun crime, et beaucoup ne sont accusées que d'infractions mineures telles que violation de propriété privée ou trouble à l'ordre public.
- Au niveau national, plus de 80 % des personnes détenues dans les prisons n'ont pas été condamnées.³ Ils ont seulement été accusés, leur culpabilité n'a pas été prouvée, et beaucoup d'entre eux sont finalement déclarés non coupables ou voient les charges retenues contre eux abandonnées. Cela signifie que les prisons locales détiennent volontairement des personnes et participent à leur transfert vers l'ICE, même lorsqu'elles sont innocentes. Cette pratique non seulement porte atteinte à la présomption d'innocence, mais nuit également à la sécurité publique en érodant la confiance et en décourageant les membres de la communauté de collaborer avec les forces de l'ordre locales.
- Lorsque les forces de l'ordre locales assistent l'ICE, les agents de cette agence peuvent se consacrer à davantage d'arrestations au sein des communautés, ce qui intensifie l'impact de la violence de l'ICE dans les rues.⁴

Il s'agit d'une étape cruciale après l'interdiction des accords 287(g).

Nous pouvons tirer des leçons de l'exemple édifiant du New Jersey, qui a interdit les accords formels 287(g) tout en maintenant une collaboration informelle. En raison de l'exploitation de cette faille par les shérifs, les arrestations effectuées par l'ICE dans le New Jersey ont simultanément augmenté dans les prisons et au sein des communautés à un rythme nettement plus élevé que dans des États comme l'Illinois et l'Oregon, qui ont mis fin à toute collaboration volontaire.

Plusieurs shérifs du Maryland ont publiquement déclaré qu'ils trouveraient de nouveaux moyens de livrer des individus à l'ICE même si les accords 287(g) était interdits. Pour limiter les arrestations d'innocents par l'ICE et protéger l'unité des familles, le Maryland doit cesser toute coopération avec cette agence.

Il est inconstitutionnel de maintenir des personnes en détention au-delà de la date prévue pour leur libération.

Les mandats ou « retenues » d'immigration constituent un instrument essentiel par lequel les autorités fédérales impliquent les forces locales dans l'application du droit civil lié à l'immigration.

Un mandat de détention n'est pas signé par un juge et constitue simplement un document administratif de l'ICE demandant aux autorités locales 1) d'informer l'ICE avant la libération d'une personne de prison et 2) de la maintenir en détention pendant 48 heures supplémentaires aux frais de l'État ou de la localité.

Le procureur général et une jurisprudence exhaustive ont conclu que le respect des mandats de détention de l'ICE sans mandat judiciaire est illégal et pourrait donner lieu à des poursuites civiles.

Notes de fin

1 Analyse de la Prison Policy Initiative basée sur des données de l'ICE obtenues en vertu de la loi d'accès à l'information (FOIA) du Deportation Data Project

2 D'après les données ICE obtenues grâce à la loi FOIA et analysées par Prison Policy Initiative : « Les nouvelles données relatives aux arrestations effectuées par l'ICE témoignent du pouvoir dont disposent les gouvernements des États et les administrations locales pour limiter les expulsions massives » <https://www.prisonpolicy.org/blog/2025/12/11/ice-jails-update/#:~:text=They%20are%20heavily%20reliant%20on,into%20the%20hands%20of%20ICE.>

3 Ibid.

4 Voir le tableau dans le témoignage écrit de Stephanie Wolf, directrice des services d'immigration de l'OPD du Maryland, soumis au JPR pour le projet de loi SB 245, le 22 janvier 2026.